

Débat avec la société civile en marge des travaux du 1er round des négociations entre la Tunisie et l'UE autour de l'ALECA

Le débat organisé avec des représentants de la société civile lors du démarrage du premier round des négociations entre la Tunisie et l'UE, lundi 18 Avril 2016 à Dar Edhiafa à Carthage, a été bénéfique, constructif et prometteur. Il a surtout permis aux négociateurs européens de saisir la nature des préoccupations et des attentes de la société civile vis-à-vis de l'ALECA. Le débat peut être résumé en 4 axes :

Premier axe: le Différentiel de développement entre la Tunisie et l'Union Européenne

La première préoccupation largement exprimée a trait au différentiel de développement séparant les secteurs tunisiens et européens concernés par l'ALECA. L'écart entre les deux agricultures, tunisienne et européenne, s'explique par les acquis technologiques de l'agriculture européenne et par les subventions dont elle profite.

L'impact de l'ALECA sur les PME, sur le chômage, la santé, l'éducation...risque d'être déterminant et discriminatoire aux dépens des services ciblant les plus démunis. Il s'agit alors d'éviter une Tunisie à deux vitesses. Les Conditions de concurrence ne sont donc pas les mêmes concernant la Tunisie et l'UE.

Se sont exprimés sur cette problématique les représentants de l'UTAP, du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux, de la LTDH, de l'ODC, de l'UGTT...

Deuxième axe : dépasser le caractère économique et limitatif de l'ALECA

Dans ce cadre, l'ALECA doit prendre en compte les rapports stratégiques liant objectivement la Tunisie et l'UE. Pour cela.

Il ne faut donc pas percevoir l'accord en termes de marché, de concurrence, de confrontation... entre entreprises tunisiennes et européennes. C'est plutôt un cadre de partenariat solidaire solide qui permet aux parties d'en tirer des avantages mutuels.

La mobilité des personnes a été aussi largement évoquée. La reconnaissance des diplômes est également proposée pour mieux favoriser la mobilité des hommes.

S'agit-il en fait de le limiter à des dimensions économiques et techniques comme le prévoit la Commission européenne ou d'y voir un appui à la démocratie en Tunisie comme le souligne le Parlement européen, ce qui cadre mieux avec la perception et les aspirations de la société civile ? Ceci est d'autant plus vrai que le terrorisme met la Tunisie et l'UE sur la même ligne. Il faut donc lutter ensemble contre tout ce qui peut nuire à la démocratie.

Sur un autre plan, l'ALECA est considéré comme un stimulus devant nous mettre devant nos responsabilités pour réaliser des gains de productivité, limiter l'emprise du secteur informel qui représente actuellement 50% de nos activités... Il s'agit en somme de définir ce que nous voulons. Cela est de nature à nous faciliter les négociations.

Les représentants de la CONECT, de l'IACE, du réseau EuroMed des Droits de l'Homme, de l'UPL, Union des Professions Libérales, du CJD, de l'Association Solidar...ont développé ces différents points de vue.

Troisième axe : motifs de satisfaction

Le débat public sur l'ALECA avec la société civile instauré dans le cadre d'une grande rencontre mercredi tenue 13 avril et poursuivi le 18 avril a produit l'effet escompté : l'adhésion de plus en plus grande ressentie et exprimée par la société civile vis-à-vis du Gouvernement. Reste que la société civile est confiante et assurée du fait que des études sur le bilan de l'Accord d'Association de 1995 et d'impact de l'ALECA sont en cours de réalisation.

Traiter le sujet de l'ALECA d'une façon horizontale et globale en traitant aussi la mobilité, l'accompagnement... est une source de satisfaction surtout si l'objectif du processus du dialogue est d'aboutir à des accords avec des gagnants de tous bords.

Au niveau de la communication sur l'ALECA, un travail de vulgarisation apprécié est en train de se développer via surtout les médias. Il s'agit de le consolider et de le diversifier.

Se sont exprimés à ce niveau les représentants de l'AR2D, du CJD, de la Synagri, de la LTDH, du Forum, de Solidar.

Quatrième axe : Propositions et recommandations

Nous formulons ci-après une synthèse des propositions et l des recommandations formulées à cette occasion par les représentants des 15 organismes professionnels et associations* :

- Utilité de protéger les secteurs sensibles tels que l'agriculture qui n'est pas au niveau de l'agriculture européenne et de ne pas le libéraliser avant de procéder aux réformes, à la formation, à la mise à niveau...
- Urgence pour l'UE d'opter pour un engagement fort vis-à-vis de la Tunisie et pour des messages clairs tels que « investir en Tunisie », « travailler avec la Tunisie »...
- Obligation de préserver les richesses de notre pays.
- Nécessité d'adopter « l'appropriation » parmi les mots clés de l'ALECA tels que « inclusion », « transparence », « asymétrie »... Ce genre de débat permet à la société civile de s'approprier le processus de l'ALECA.
- Urgence d'élargir le Partenariat avec l'UE aux aspects politique et social, en plus de son aspect économique.
- Opportunité de considérer le libre-échange avec sa dimension de la libre circulation des personnes.
- Nécessité de prendre en compte la dimension sécuritaire de la Tunisie qui doit être considérée comme un rempart pour l'Europe contre le terrorisme. D'où la nécessité de lui venir en aide en matière de développement régional et contre le chômage.
- Utilité de permettre à la Tunisie l'accès aux fonds structurels et la reconversion de sa dette en projets de développement.
- Opportunité d'ouvrir pour la Tunisie des perspectives pour un développement durable, démocratique, équitable tout en lui évitant les conditionnalités de l'octroi des aides en contrepartie de réformes, abstraction faite de ses besoins.
- Nécessité de tenir compte, dans le cycle des négociations, de la situation économique et politique de la Tunisie et du fait qu'elle doit mettre en place des structures démocratiques, d'organiser des élections législatives, municipales...
- Opportunité de s'inspirer des expériences de négociations des autres pays telles que celles du Maroc et des pays de l'Europe de l'Est tout en retenant l'idée d'organiser des rencontres de coordination et de concertation avec les Marocains et de favoriser des réunions entre les sociétés civiles tunisienne et européenne.

*Les associations et organismes professionnels représentés le 18 Avril 2016, lors du 1er round, ont été : l'UGTT, l'UTICA, l'UTAP, l'UPL, la FTH, la Synagri, la CONECT, l'IACE, le CJD, l'ODC, le Forum, le Réseau EuroMed, la LTDH, Solidar et AR2D. Le représentant de l'UTICA a préféré ne pas se prononcer en attendant la publication des textes proposés par l'UE pour l'ALECA (NDLR : voir ces textes sur ce site)